

Réf: Dossier 311434

Avis de constitution

SOCIETE « VICGEN MEDIAS »

Siège Abidjan, Cocody, Angré Djorobité II Après la
base CIE, Lot 42, Ilot 106

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 30 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VICGEN MEDIAS »

Objet : Communication Digitale, Marketing Digital,
Location espace podcast et Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Angré Djorobité II Après la
base CIE, Lot 42, Ilot 106

Dirigeant(s) M TOUDJE JOSIAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04752 du 13/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28341/GTCA/RC/2024 du 13/05/2024

